

VOIX DE TRAVERSES

N°25 Bulletin d'information
Automne 2009



CASAS

Collectif d'Accueil pour les
Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Edito

A l'orée de l'hiver

Voix de Traverses est resté bien silencieux ces derniers mois, faute de temps, mais nous sommes toujours là et en mesure de poursuivre notre tâche. Les situations qui sont décrites dans ce numéro témoignent de ce que, année après année, demandeur d'asile n'est toujours pas une position enviable. Que l'on soit Rom Hongrois, Azéri, Arménien ou Géorgien, on est d'abord à la merci de rejets xénophobes et racistes dans son propre pays avant d'être confronté à une législation du droit d'asile complexe, fluctuante et déroutante.

Toutes les mesures restrictives n'y changent rien ; les demandes affluent et l'on constate aujourd'hui en France un accroissement de 30% des demandes par rapport à l'année précédente. Les pays européens tentent bien d'endiguer, multiplient formalisme, reconduites et enfermements. Rien n'y fait, les frontières ne sont toujours pas infranchissables pour quelqu'un qui fuit son pays et qui cherche une protection.

Alors chacun agit selon ce qu'il pense pouvoir et devoir faire. En tout cas nous à CASAS, nous continuons à accueillir, informer, défendre, en essayant de trouver des solutions plutôt que d'allumer des conflits.

Dans ce contexte, nos perspectives d'avenir restent par ailleurs aujourd'hui frappées d'un grand point d'interrogation. Les changements de structure administrative nous conduiront sans doute demain à ne plus avoir la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales comme interlocuteur, mais un nouvel organisme, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration dépendant du Ministère de l'Immigration. Avec quels moyens, quelles contraintes, quelles modalités ? Nous n'en savons rien. Deux certitudes : ce sera opérationnel au 1^{er} janvier 2010, et nous aurons à répondre à un appel à projet !!

L'avenir immédiat reste donc très incertain et conduit à la plus grande vigilance. Puissent le passé, l'expérience et le professionnalisme reconnu des équipes de CASAS constituer un puissant atout en vue du meilleur accueil possible des demandeurs d'asile !

Jacques SCHEER, Président de CASAS



La route des Roms...

Roms, Tsiganes, gens du voyages... Personne ne s'émeut de leur sort. Ils traînent souvent une mauvaise réputation, entre mendicité, vols et trafics en tout genre. L'exemple des difficultés que rencontrent ces populations en Hongrie devraient nous mettre la puce à l'oreille. Trop facile de les considérer tous comme des handicapés. En essayant de voir un peu plus loin que l'image d'Épinal, on se rend compte que partout, au mieux ils sont discriminés, en marge de la société, au pire victimes d'agressions racistes et parfois même de meurtres. Nous reviendrons ici sur la situation en Hongrie, puis sur ce qui se passe tout près de chez nous, au bord de l'autoroute, et enfin nous aborderons succinctement la question des réadmissions des Roms et nous exposerons le point de vue du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe sur cette question.

Un silence incompréhensible en Hongrie :

A quelques kilomètres de chez nous, en Europe, un peuple est toujours violemment persécuté par une population pour des raisons de haines et de discriminations raciales ancestrales. En effet, depuis quelques temps, la communauté rom de Hongrie est victime d'actes de violences du simple fait de son origine. Les actes de violence et de racisme augmentent de jours en jours et les autorités hongroises semblent être dans l'impossibilité de mettre fin à ces persécutions. Le quotidien des roms hongrois est ponctué d'agressions verbales comme physiques qui sont plus graves les unes que les autres et qui ne cessent de se multiplier. La garde nationale hongroise, parti extrémiste prenant une ampleur assez inquiétante, crie à l'extermination de la communauté rom à chaque coin du pays. Les méthodes utilisées peuvent parfois relever d'un grand professionnalisme et sont très effrayantes. Par exemple, régulièrement, des maisons de Roms sont incendiées la nuit. Et quand leurs habitants tentent d'échapper aux flammes, ils se font tirer dessus par les incendiaires qui les attendent.

Le pire sûrement dans ces massacres, c'est le silence. Le silence d'une partie de la population hongroise qui cautionne ces événements et se rend donc complice de ces actes de haine que subissent les Roms du pays. Le silence des autorités de police elles-mêmes qui laissent impunis des crimes et délits, et semblent ne pas trouver les moyens nécessaires pour intervenir et mettre fin à ces exactions. L'approbation indirecte des autorités nationales qui laissent des discriminations s'installer dans le pays sans juger utile d'intervenir malgré la condamnation de certains faits par la Cour Européenne des Droits de l'Homme - comme par exemple, l'envoi systématique et non justifié des enfants roms dans des écoles spécialisées pour handicapés au lieu de les scolariser normalement. Et par-dessus tout le silence de la communauté européenne et ses pays membres qui, sous prétexte de l'appartenance de la Hongrie à l'Union européenne, ferme à demi les yeux sur la situation gravissime actuelle qui ne cesse de croître et de s'étendre dans les différents pays d'Europe.

Mais peut-être pouvons nous espérer que le projet européen « décennie d'intégration des Roms 2005-2015 », et la future charte du droit des roms du Conseil de l'Europe, aident à combattre ces persécutions et permette aux Roms de vivre enfin paisiblement.

Elodie Debiolles

Les yeux grand fermés

Chaque matin, le même trajet. Avant une nouvelle journée de travail. Un homme parmi une centaine d'autres pareils, coincé sur l'autoroute, dans les embouteillages. A la radio, chaque matin la même musique, des pubs puis les infos qu'il écoute d'une oreille distraite. Les yeux rivés sur le véhicule précédent. Chaque soir, le même trajet, la fatigue en plus.



A quelques mètres de là, au bord de l'autoroute, un homme se tient debout. Bruit incessant des voitures qui passent à toute vitesse sauf le matin et le soir où elles avancent comme des limaces. Autour de lui, quelques bâches, tenues par des piquets. Quelques vraies tentes aussi, mais pas assez pour tout le monde. Les toilettes, un seau qu'on vide dans le canal. Et le feu qui ne s'éteint presque jamais, avec deux grosses casseroles posées dessus. Les cris des enfants couvrent à peine le bruit des voitures. Jamais il n'a vécu dans une ambiance pareille. Sa famille non plus, ni les autres familles et surtout pas la vieille grand-mère, qui se déplace avec l'aide d'un déambulateur. Dans la terre labourée par les pas, elle n'arrive pas à avancer, comme les voitures coincées sur l'autoroute.



En tout ils sont trente deux. Trente deux coincés entre le canal et l'autoroute. Pourvu qu'un enfant ne tombe pas à l'eau. Sans parler des rats et des problèmes plein la tête. Manger, se déplacer, se laver, nettoyer les vêtements, surtout les enfants qui se salissent vite. Et puis s'ils doivent aller à la Préfecture, il faut bien être présentables.

Le temps passe, lentement. Laszlo se souvient de la vie en Hongrie. Le travail, les enfants à l'école, la maison. Le village où tout le monde se connaît. Et puis les intimidations, les menaces de mort. Les raisons contre lesquelles on ne peut rien : son origine, sa culture, sa musique, son identité. Impossible de continuer à vivre la peur au ventre tout le temps. Certains compatriotes ont été vraiment tués et la police n'a rien fait. Il s'était dit alors : « A quand mon tour ? Ils ont gagné, on part. Pour les enfants, pour nos vies. Dans le pays où nous sommes nés, il n'y a plus de place pour nous. »

Au bord de l'autoroute, Laszlo est soulagé. Ici, pas de risques. Il va enfin pouvoir vivre normalement. Il est plein d'espoir, même si les conditions de vie ne sont pas faciles. Lui comme les autres ne savent pas trop quoi faire, ils ne veulent pas déranger. Puis ils rencontrent des compatriotes qui les accompagnent à CASAS. On leur explique qu'en raison de leur nationalité, on ne peut rien faire pour eux parce qu'ils viennent d'un pays de l'Union Européenne. Ils ont trois mois de sursis. Trois mois pendant lesquels ils sont en situation régulière sur le territoire. Laszlo sait bien qu'il n'est pas venu en touriste. Il n'a pas tout quitté simplement pour le plaisir. Finalement, un peu plus tard, il semblerait qu'à titre exceptionnel, il soit possible quand même de demander l'asile. Tout est si compliqué mais il n'y a pas le choix. Laszlo veut une protection, pour lui et pour ses enfants. Alors il fait confiance. Chaque famille vient à CASAS, raconte la peur, les menaces, la vie impossible. Puis ils rencontrent un avocat parce que, paraît-il, une loi existe pour accueillir les demandeurs d'asile dignement. Après Laszlo va au tribunal, avec trois autres pères de famille. Sans trop comprendre pourquoi, le juge rend une décision positive. On leur donne des places à l'hôtel, provisoirement. Soulagement, enfin un toit. Mais les problèmes plein la tête restent les mêmes. Manger, se déplacer, s'occuper des enfants. Puis soudain, plus de place à l'hôtel. Laszlo retourne voir l'avocat, puis retourne au tribunal. Cette fois, le juge rend une décision négative. Retour sur le campement. Sans trop comprendre pourquoi non plus.

Laszlo attend, comme les autres, au bord de l'autoroute. L'asile est rejeté pour quatre familles sur les neuf qui constituent le groupe. Toujours sans pouvoir comprendre pourquoi. Pourquoi les uns sont rejetés tout de suite et les autres convoqués et toujours en attente d'une réponse. Pourtant ils sont tous venus ensemble, ils ont traversé les mêmes épreuves. Retour à CASAS. Laszlo fait partie des quatre rejetés. Questions, entretiens, recours qu'il doit signer. Il répète le danger là-bas, la peur, et le besoin de protection ici.



Laszlo attend. En fait il ne fait plus que ça. Attendre. Avec cette angoisse qui augmente au fur et à mesure que l'espoir s'amenuise. L'hiver approche. Un homme du groupe a déjà la fameuse grippe, il doit porter un masque. Les rats se multiplient, en hiver ils seront vraiment affamés. Heureusement, toutes les semaines, le camping car de Médecins du Monde vient les voir avec un médecin, et souvent ils apportent de la nourriture. Le campement a maintenant diminué de moitié. Le propriétaire est venu, et comme là-bas, au pays, il a proféré des menaces. Laszlo a pensé un instant que c'était perdu, qu'il reviendrait avec une arme, que ses enfants étaient en danger, comme là-bas, au pays. Mais il a tenté de se rassurer, en pensant qu'en France, la police est là pour le protéger. Pour ne pas avoir de problèmes, Laszlo et le groupe se sont tous installés sur un petit bout de terre, juste à côté, sur lequel il semblerait qu'ils puissent rester. Encore des frontières... Une des femmes a accouché. Le bébé va bien, et cette famille peut se reposer à l'hôtel pendant quelques semaines. Les enfants vont à l'école, et sont contents d'apprendre le français. Pour les adultes aussi, quelques heures de français à CASAS mais ça rajoute aux problèmes plein la tête, avec les amendes dans le tram qui s'accumulent. Laszlo ne veut pas frauder, mais comment faire pour marcher si loin. Il ne demande que ça, travailler, parler français. Vivre, simplement, comme tout le monde.

Un matin, très tôt, quatre voitures de police banalisées s'approchent du campement. Et puis un bus, avec plein de policiers. Laszlo prend peur mais il reste pour leur parler. Un homme prend la parole, et une jeune femme traduit ses propos. « On propose 300 euros par personne pour les quatre familles rejetées par l'OFPPRA et, en échange, vous quittez la France. »

Ce soir, au milieu du campement, au bord de l'autoroute, Laszlo repense à tout cela. Il a bien sûr refusé l'argent, il n'en veut pas. La vie de ses enfants et la sienne n'ont pas de prix. Il est déjà en France depuis six mois, et rien de nouveau sous le soleil sauf le froid qui s'annonce. Comment feront-ils sous la neige sous les bâches, tenues par les piquets ? En fait, il se rend compte qu'ici aussi, on ne veut pas de lui. Il ne compte pas, n'existe pas. Son origine sera toujours un problème alors qu'il ne demande qu'un peu de dignité, de reconnaissance, et que ses enfants puissent grandir, normalement, aller à l'école, sans avoir besoin d'avoir peur sans cesse pour eux. Il a entendu qu'au Canada, certains compatriotes ont obtenu le statut de réfugié. Mais comment pourrait-il aller là-bas ? Encore un exil, sans savoir s'il sera bien reçu. Lui qui a déjà fait l'erreur de penser que la France est la terre des droits de l'homme, une terre d'asile, où on ne pourrait pas le chasser ou l'écraser comme un insecte nuisible.

Retour de la journée de travail. Ce soir, comme chaque soir pareil, l'homme est coincé dans les embouteillages. Fatigué. Il jette un oeil sur la droite. Tiens, il n'avait pas remarqué, un homme qui se tient debout, au milieu de quelques tentes et de bâches soutenues par des piquets. Encore un campement de gitans. Encore un ramassis de voleurs et de mendiants. Puis il avance, à nouveau de quelques mètres. Les yeux rivés sur la voiture devant. Les yeux grand fermés.



Alban Damery

Et pendant ce temps... la France renvoie des Roms du Kosovo et de Serbie vers la Hongrie, sans se préoccuper de ce qui les attend là-bas. Deux familles entières ont été réadmisées cet été en Hongrie sans qu'aucune procédure juridique n'ait pu aboutir favorablement. Nous affirmons que la France doit examiner les demandes d'asile de ces ressortissants, persécutés dans leur pays d'origine, persécutés en Hongrie, et ne pas se dégager de sa responsabilité. En application du règlement Dublin, tout État peut, par dérogation et pour des motifs humanitaires, assurer le traitement d'une demande d'asile qui a priori ne lui incombe pas.

Point de vue du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe [extrait]

« Persistance de l'antitsiganisme en Europe : les gouvernements doivent s'attaquer sérieusement aux discriminations institutionnelles et personnelles contre les Roms »

[27/04/09] De nouveaux engagements à lutter contre l'antitsiganisme ont été pris à l'occasion de la Journée internationale des Roms. Au même moment, nous apprenions qu'un groupe d'enfants roms arrêtés à Kosice, dans l'est de la Slovaquie, ont été forcés à se déshabiller et à se gifler violemment les uns les autres dans le commissariat de police où ils avaient été emmenés. A Belgrade, des familles roms ont été expulsées subitement de leur domicile sans se voir proposer de solution de relogement. A Mitrovica j'ai rendu visite à des Roms qui continuent de vivre dans des camps où la contamination par le plomb menace leur santé.

Après la révélation par les médias des brutalités policières sadiques commises (filmées, et le film distribué plus tard aux médias) en Slovaquie, les policiers impliqués ont été mis à pied. Pourtant, des questions demeurent. S'agit-il d'un incident unique ou d'agissements répétés ? Les policiers savaient-ils qu'ils étaient dans l'illégalité absolue ? Ont-ils seulement eu peur des conséquences de leurs actes (l'un d'eux ayant filmé la scène) ? Y a-t-il de graves lacunes dans la formation des policiers ou les ordres qu'ils reçoivent, auquel cas il faut chercher les responsabilités plus haut ?

Les autorités slovaques vont certainement examiner ces questions et prendre des mesures mais il restera probablement toujours le sentiment qu'une telle humiliation n'aurait pas été infligée à ces enfants s'ils n'avaient pas été roms. C'est en tout cas ainsi que le ressentira la communauté rom.

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne a collecté des informations sur la manière dont les Roms et d'autres minorités se perçoivent dans la société. A ce jour, elle a publié les deux premières parties de cette enquête sur les minorités et la discrimination dans les pays membres de l'Union, à savoir une présentation générale de l'enquête et un rapport plus détaillé sur les Roms, groupe le plus exposé à la discrimination. [...]

Thomas Hammarberg

La suite de cet article est disponible sur le site du Commissaire, sur www.commissioner.coe.int

Mes débuts à CASAS



Je suis actuellement stagiaire à CASAS, depuis quelques semaines seulement mais pour encore longtemps, heureusement!! J'ai voulu témoigner dans ce numéro du Voix de Traverses pour vous faire partager un petit bout de mon expérience ici.

Je vais vous raconter ma première semaine à CASAS.

Dimanche soir, J-quelques heures.... En bonne élève, je n'ai évidemment pas trouvé le temps de lire la documentation sur l'association que l'on m'avait donné...!!

Bon, c'est pas grave, j'ai écouté très attentivement quelques anciens stagiaires de l'association me raconter leur expérience... c'est pas comme si je ne savais rien, non!!!

Lundi matin, premier jour, permanence d'accueil... j'arrive à l'heure, l'air décontractée et relativement sûre de moi... Les deux premières heures, j'essaye tant bien que mal de poser quelques questions, de retenir un tout petit quelque chose... Rien!! j'ai bien failli m'enfuir en courant tellement je ne comprenais rien à tout ce qui se passait autour de moi!! Des dizaines de gens parlant des tas de langues différentes, des salariés qui courent partout, qui disent plein de choses qui n'ont pas de sens pour moi...

J'ai beau ne pas être moi-même ultra ordonnée, j'avais une impression de chaos absolu! Je voyais bien que les membres de l'équipe étaient adorables avec moi, qu'ils essayaient de m'expliquer, qu'ils étaient hyper patients... rien à faire, je me sentais complètement perdue...

Allez, je tiens bon!! je ressasse mon leitmotiv : *don't worry, be happy!!!!*

Matinée éprouvante s'il en est!! Je ne sais vraiment pas ce qui m'a décidé à y retourner l'après midi...

Et je ne sais pas non plus si c'est la sympathie de l'équipe ou la fierté d'avoir survécu à cette matinée mais je dois avouer que je me sentais vraiment bien....

L'après-midi a été très mouvementée! Des urgences à gérer, des rendez-vous à honorer, du café à faire couler... tout le monde était très occupé!!

Moi, dans un coin du bureau, je regardais, j'essayais de comprendre ce que j'entendais. A plusieurs reprises, je me suis surprise à me demander : « Tiens, c'est quoi cette langue... Quoi???! C'est français tous ces mots-là !!!! » Procédure prioritaire, réouverture, référé, débouté, OFPRA, CNDA, et autres noms de familles, de pays, de langues tous plus exotiques les uns que les autres... Comprenez bien que, ayant moi-même des origines d'un pays lointain, je pensais être quelque peu préparée à ces consonances... et pourtant...!!!!

Mardi matin, je me lève bien décidée à compenser les frustrations de la veille. Je suis arrivée en même temps qu'un groupe de personnes qui, me voyant monter d'un pas déterminé, demandent en allemand si je travaille là... Un bref instant de satisfaction de constater que mon allemand n'est finalement pas totalement perdu ...

J'ai compris! Je réponds dans un allemand impeccable le premier et seul mot qui me vient à l'esprit : « Ya ts »

Waouw, j'étais fière! Eux aussi avaient l'air contents de pouvoir exposer leur problème à quelqu'un avant même d'avoir sonné à la porte du bureau! Un grand vide s'est installé autour de moi... Ma petite tête a pu traduire à peu près tous les mots mais les phrases n'avaient aucun sens pour moi... Ca parlait de dormir dehors, de linge sale, d'orientation..... Pour ne pas me mettre

à pleurer, je me suis concentrée et j'ai dit le deuxième mot dont je me souvenais : « ein-moment »
Et j'ai couru dans le bureau chercher de l'aide!!!!

Finalement, j'ai passé une partie de mon mardi à suivre le collègue qui s'est occupé des orientations de cette famille.. Le reste du temps, j'essayais d'avoir l'air de faire quelque chose.... En rentrant chez moi, j'avais l'impression d'avoir appris et compris plein de choses!! La journée finissait bien!!

Mercredi matin, deuxième permanence..... Au réveil, café, peur, appréhension, re-café, panique, panique, panique... mince, plus le temps pour un café... allez, je suis une grande fille, je vais y arriver! Bon, je suis prête, j'y vais!

Mercredi 13h, je ne sais pas comment je m'en suis sortie mais j'ai l'impression d'avoir fait plein de choses, d'avoir compris le principe de la permanence, je crois même que j'ai réussi à répondre correctement à une question...!!! Pff, trop facile!

Jeudi matin... café, chansonnette dans ma tête, je me repasse la journée d'hier, j'ai l'impression qu'on a fait plein de choses!

Si je me souviens bien on a fait des orientations pour permettre aux personnes qu'on a vu de pouvoir manger toute la semaine, on a appelé le 115 deux ou trois fois pour qu'ils ne dorment pas à la rue, on a aidé des gens à constituer un dossier qui a l'air hyper important pour le reste de leur vie... Moui, je crois qu'à l'assoc on a fait des trucs utiles! Ahhh, ça fait plaisir! Bon, il est quelle heure? 10 heures. Je suis sensée n'y aller qu'à midi pour la réunion... pffffff c'est trop long! Tant pis j'y vais, j'ai vraiment trop envie de voir tout ce qu'on peut faire d'autre!

Vendredi matin... quoi déjà!!! Mais, y a plus qu'aujourd'hui et la semaine est finie!! Oulala. C'est pas normal que ça passe aussi vite, je vérifie sur le calendrier des fois qu'il y ait un jour qui se soit enfui sans me prévenir... Oups, j'ai failli oublier, il y a une permanence ce matin... gloup... euh.... Pus le temps de paniquer, je suis déjà en retard!!!

Vendredi midi... quoi, c'est déjà fini, il n'y a plus personne?? Oh, c'est dommage, maintenant que je me sens à l'aise avec mes grosses erreurs... bon, eh bien il n'y a plus qu'à attendre lundi avec impatience!!! Et cet après-midi, c'est quoi le programme?? J'ai hâte!

Agnès

Formation des interprètes bénévoles de CASAS



Suite à une réunion organisée par Migrations Santé Alsace, une formation gratuite est proposée aux interprètes bénévoles de CASAS et de Médecins du Monde. L'objectif de cette formation est de réfléchir sur les motivations de chacun, sur les représentations de la fonction d'interprète, sur le cadre déontologique et les éventuelles difficultés de communication. Cette formation s'inscrit aussi dans notre réflexion sur l'interprétariat et l'élaboration d'une charte des interprètes. Enfin, c'est l'occasion pour nous de remercier les nombreux interprètes bénévoles

sans qui nous ne pourrions pas accueillir ni accompagner l'ensemble des demandeurs d'asile dans leurs démarches.

Alban

Militants ?

On entend régulièrement des remarques sur CASAS, qui serait une association militante. Si on peut se féliciter de lutter pour la défense du droit d'asile, et que notre lutte soit reconnue, il semblerait que le sens actuel du terme « militant » prenne une tournure plutôt péjorative, ce qui nous laisse souvent l'impression désagréable d'agir au mépris des lois en vigueur sur le territoire français. Les accompagnateurs de CASAS ne seraient donc pas loin d'être considérés comme des hors la loi ? Il convient de faire une petite mise au point, surtout en ce moment, dans le climat délétère qui règne autour des associations.*



Sissou et Iveta, accueillies ?

A CASAS, bien souvent, nous avons plutôt le sentiment de ne pouvoir faire que le minimum, c'est-à-dire tenter d'accueillir dignement les demandeurs d'asile en les accompagnant dans leurs démarches. Parfois il nous arrive d'être choqués par les violences que notre pays fait subir à nouveau à des personnes déjà traumatisées par les événements traversés dans leur pays, et par l'exil forcé qui les a contraintes à tout laisser derrière elles pour trouver refuge dans notre pays. Ainsi, les reproches, voilés ou non, que l'on peut faire à l'égard des accompagnateurs de CASAS ne sont finalement que peu de choses par rapport au soulagement d'une famille enfin hébergée après plusieurs nuits dehors. Au-delà de ces reproches se dessine une mise en cause de notre activité, et de l'attribution des moyens grâce auxquels nous venons en aide aux demandeurs d'asile. Faire notre possible afin que des primo-arrivants puissent manger à leur faim et dormir à l'abri, est-ce faire acte de militantisme ? Nos réactions face à ces situations dramatiques sont pourtant élémentaires : signaler aux autorités les difficultés que rencontrent ces familles, et si leur situation reste bloquée, orienter vers des avocats afin de faire valoir leurs droits. L'accès aux droits serait donc devenu une revendication hors de propos ?

Notre travail consiste à nous tenir au courant des différentes législations concernant notre public et notamment, la Directive européenne du 27 janvier 2003, qui définit les conditions minimums d'accueil des demandeurs d'asile (logement, nourriture et habillement). Lesdites conditions doivent couvrir les besoins fondamentaux des demandeurs d'asile et ce texte s'applique à la France comme à tous les états membres.

Pourtant, à partir du mois de mars de cette année, des familles entières ont été laissées à la rue, parfois avec des enfants en bas âge. Certaines ont été plus chanceuses que d'autres. En effet, avec un enfant de moins de 3 ans ou une femme enceinte, la famille pouvait bénéficier d'une prise en charge en hôtel au titre de la Protection de l'enfance mais seulement jusqu'à la date anniversaire de l'enfant. Pour les autres, rien. Face à ces situations dramatiques et à la détresse des familles, nous nous sommes retrouvés démunis et impuissants. D'autant plus que nos alertes aux services sociaux et préfectoraux sont restées vaines. Une de ces familles, accompagnée de trois enfants, était particulièrement épuisée, passant des jours et des jours dans notre salle d'attente. Alors, nous l'avons informée de la possibilité de saisir le Tribunal Administratif pour faire valoir ses droits. Leur avocate a introduit un recours en s'appuyant sur la Directive européenne citée plus haut. Le juge administratif a confirmé la décision de refus d'hébergement de la préfecture. L'avocate a poursuivi la procédure jusqu'au Conseil d'État qui a rendu une ordonnance le 6 août 2009, enjoignant la Préfecture à indiquer dans quel centre d'hébergement la famille devait se rendre. Cette décision

juridique contredit les pratiques préfectorales en matière d'hébergement et fait droit aux demandeurs d'asile à prétendre, dès leur arrivée, à un accueil digne, et partant, à une solution d'hébergement provisoire.

Cette ordonnance du conseil d'État est d'autant plus importante qu'elle peut être invoquée dans toutes les situations similaires en France. Depuis le mois d'août, plusieurs tribunaux administratifs ont cité cette jurisprudence, et ont motivé leur décision en rapport avec cette ordonnance, permettant ainsi à ces enfants et leurs parents de pouvoir bénéficier d'un abri.

L'hébergement des demandeurs d'asile est toujours une question prégnante. L'absence de places suffisantes en structure d'accueil spécifique (CADA), que ce soit pour les familles ou pour les isolés, témoigne d'une absence de prise en compte des flux d'arrivées de demandeurs d'asile, qui sont par définition variables. A Strasbourg, depuis le 17 septembre, les familles primo arrivantes peuvent à nouveau bénéficier d'un hébergement d'urgence, en téléphonant au 115.

Il devient urgent que la question de l'accueil des demandeurs d'asile soit posée, notamment en augmentant le nombre de places en centre de transit, en attendant l'orientation vers un centre d'accueil spécialisé pour demandeurs d'asile. Les familles avec enfants sont particulièrement concernées par ce problème, puisqu'il n'existe pas suffisamment de places d'hébergement d'urgence pour les familles, et que la plupart du temps, elles sont logées en hôtel, ce qui représente un coût énorme ainsi que des conséquences néfastes sur les conditions de vie, surtout pour les enfants.

Militant ou pas militant, telle était la question... Mais au fond, est-il si difficile de comprendre ce qui nous motive lorsque nous sommes face à des enfants livrés à la rue ? Est-il abusif de faire notre maximum pour leur procurer un abri ? Est-il abusif de leur permettre d'accéder à un droit prévu par notre législation ? Notre travail est souvent éprouvant et il nous serait impossible de le poursuivre sans faire notre maximum lorsque nous sommes confrontés au défaut dramatique du minimum vital pour les personnes que nous recevons. C'est pourquoi nous continuerons malgré tout à faire ce pourquoi nous nous sommes d'ailleurs engagés : accueillir les demandeurs d'asile et les aider à accéder à leurs droits.

Alban Damery

^{*}Depuis plus d'un an, la présence de la CIMADE dans les centres de rétention est restée en cause. Un appel d'offres a ouvert le « marché » à plusieurs associations. Le bras de fer avec le ministère de l'Immigration se poursuit.

Appel à dons

Donner de l'argent à CASAS, c'est :

Prendre en charge des repas chauds ou une nuit d'hôtel pour des demandeurs d'asile démunis

Permettre à une personne sans ressource convoquée à l'OFFRA de se rendre à son entretien à Paris pour défendre sa demande.

Plus largement, contribuer à faire vivre un lieu des personnes isolées et des familles qui ont dû fuir leur pays et qui ont tout perdu peuvent être accueillies, écoutées, conseillées, soutenues.

Et il est aussi possible de faire des dons réguliers à CASAS en mettant en place un virement mensuel. Quels que soient vos moyens, vous pouvez participer en donnant par exemple 1, 2, 10, 100 euros ou plus... Merci d'avance de votre soutien.

Pascale Adam, directrice

Témoignage d'Anaït, d'origine arménienne, arrivée à Strasbourg à l'abord de l'été 2009

« A mon arrivée à Strasbourg, j'ai retrouvé mon fils aîné et mon mari dont j'avais été séparée depuis plus de deux ans. Mais à peine un mois après nos retrouvailles, mon mari et mon fils ont été arrêtés par la police et enfermés au centre de rétention de Geispolsheim. Mon fils a été renvoyé en Arménie le 29 juin et personne ne peut nous dire ce qu'il est devenu. Mon mari a été libéré et il vit désormais caché, de peur d'une nouvelle arrestation. Par ailleurs, je n'ai aucun signe de vie de nos deux autres enfants qui ont réussi à s'échapper d'un centre de déportation de Russie d'où on voulait également les expulser en Arménie.

Qu'avons-nous donc fait pour que notre vie bascule dans une spirale infernale qui creuse ses sillons d'horreur depuis maintenant 20 ans et qui ne veut toujours pas prendre fin ?

Notre malheur tient en une phrase : nous étions une famille normale, unie et heureuse, jusqu'au jour où mon mari a été rendu coupable d'être né d'une mère azerbaïdjanaise.

Il y a maintenant vingt ans, lorsque la guerre opposant l'Azerbaïdjan et l'Arménie a commencé, toutes les familles mixtes furent, d'un jour à l'autre, exposées au danger d'être exterminées en raison du sang mêlé coulant dans leurs veines. Ce jour-là, nous avons tout quitté, notre maison, notre travail, et tous ceux qui n'osaient plus se dire nos amis.

Nous sommes partis dans une autre région d'Arménie qui venait d'être ravagée par un tremblement de terre. Ainsi, nous pouvions subsister à la grâce de notre anonymat mais en veillant toujours à ce que notre véritable origine ne soit pas révélée. Nous gardions nos propres enfants dans cette ignorance, de peur qu'ils n'en laissent échapper quelque chose dans leur candeur poérite. Mais lorsque, au hasard d'une rencontre avec un camarade d'université de mon mari, son origine a été découverte, nous avons été sommés de quitter définitivement notre pays si nous voulions préserver nos vies.

Nous avons à nouveau tout laissé et nous sommes partis en Russie. Là, nos enfants ont commencé à nous demander pourquoi nous ne pouvions pas vivre normalement. Il a fallu leur expliquer pourquoi nous étions en fuite et aussi pourquoi ils ne pouvaient pas aller à l'école et jouer avec les autres enfants. Partout en Russie, les Caucasiens sont appelés « les culs noirs » par une population et des autorités hostiles. Mes enfants n'ont pas eu d'enfance. Quant à mon mari, chaque matin lorsqu'il partait travailler au noir pour assurer notre subsistance, je craignais de ne pas le voir revenir le soir. Jusqu'au jour où mon mari a été arrêté, une fois de plus, mais les coups infligés et notre argent n'ont plus suffi pour le faire relâcher. Pour éviter son expulsion en Arménie, il a dû signer l'engagement de quitter définitivement la Russie.

Nous n'avions pas assez d'argent pour pouvoir partir ensemble en Europe. Alors, nous avons décidé de protéger d'abord mon mari et mon fils aîné, les plus exposés, et ils sont partis vers l'inconnu dans l'espoir de trouver enfin la sécurité. Moi, je suis partie avec mes enfants à l'autre extrémité de la Russie où nous avons eu la chance de trouver du travail au noir dans une boulangerie et d'être logés dans une pièce située juste au-dessus. Ainsi, nous n'étions pas obligés de sortir pour aller travailler et nos collègues voulaient bien faire nos courses. Bien sûr, nous vivions comme dans une prison mais lorsque la tristesse m'envahissait, je pensais à mon mari et à mon fils aîné et je les imaginais pouvoir se promener librement sans avoir peur qu'on les maltraite à cause leur origine, sans avoir peur qu'on les maltraite parce qu'ils sont démunis de papiers...

Lorsque nous avons été arrêtés dans la boulangerie et mis dans un centre de déportation, mes enfants m'ont dit qu'ils feraient tout pour tenter de s'échapper. Moi, j'ai été renvoyée en Arménie et dès mon arrivée à l'aéroport, j'ai été arrêtée et interrogée pour savoir où étaient mon mari et mes enfants. J'ai alors remercié Dieu qui a permis à mes enfants de ne pas être là avec moi. Un policier qui aurait pu être mon père m'a battue mais, davantage que ses coups ce sont ses mots qui restent gravés en moi « Pourquoi n'as tu pas divorcé de cette pourriture ? Tu as préféré prendre le risque de priver tes enfants de leur vie plutôt que de leur père ? Disparais à jamais si tu ne veux pas disparaître au fond d'une geôle ou d'un trou ! ». J'ai retrouvé mon frère, la seule personne que j'ai encore en Arménie, qui continuait à me reprocher violemment mon union. C'est lui cependant qui m'a annoncé la première bonne nouvelle depuis longtemps : mon mari et mon fils aîné étaient à Strasbourg en bonne santé. Mon frère a payé très cher pour avoir la paix en me faisant partir à Strasbourg.

Arrivée à Strasbourg, je croyais avoir atteint une civilisation qui marquerait enfin la fin de cette errance et d'une part de nos souffrances. Mais quand ils ont arrêté mon mari puis mon fils, je me suis trouvée transposée en Russie. Quand ils m'ont arraché mon fils à peine retrouvé en l'expulsant en Arménie, l'espoir dans un monde humain s'est définitivement éteint en moi. Depuis 20 ans, mon mari et moi avons tout supporté en pensant à nos enfants. Aujourd'hui, nous avons perdu leur trace, à tous les trois. Je vis chaque jour dans la crainte qu'on nous annonce que leur sang a ensanglanté notre terre d'origine ou cette grande terre hostile de la Russie. Mon mari ne veut plus vivre, il dit que tout est de sa faute. Moi, maintenant que mes enfants sont perdus, je ne trouve plus la force de le contredire. Tout cela est trop à porter pour des parents. Notre famille est désintégrée. »

Propos recueillis par Simone Fluhr

En chantant...

Vous enseignez à CASAS
et parfois dans la rue, il vous arrive qu'une voix fredonne à votre oreille :

« quand on partait de bon matin
quand on allait sur les chemins
à bicyclette... »
et la voix rajoute :

« on a appris avec vous... , c'est beau, Madame Micheline. »

C'est Maria, petit dame arménienne, qui vous dit ainsi, à travers la chanson d'Yves
Montand, son désir de vivre en France.

Mais Maria est déboutée du droit d'asile.
Maria a seulement le droit de chanter la France... avant d'être expulsée.

Micheline Banzet, enseignante bénévole

CASAS à la BMS...

Un vendredi pluvieux du mois de février, dans la grisaille de l'hiver strasbourgeois, le « groupe 1 » s'en est allé découvrir la nouvelle médiathèque André Malraux. Une douzaine d'étudiants débutants et intermédiaires m'ont suivi de l'autre côté de la Place de l'Etoile et nous avons exploré les ressources que recèle le réseau de la Bibliothèque Municipale de Strasbourg (BMS).

À notre arrivée à la médiathèque, nous avons d'abord traversé l'espace dévolu à la presse quotidienne, où sont disponibles des journaux en français mais aussi, entre autres, en anglais et en turc.

À l'étage supérieur, un espace pour les enfants constitue un lieu très accueillant pour les familles : des livres à hauteur de tout-petit, des fauteuils confortables et un grand tapis avec des coussins pour écouter de belles histoires.

Au niveau consacré à la littérature étrangère, on trouve des romans bilingues (français-russe, français-anglais, etc.). Leur fréquentation permettra à certains étudiants d'épancher une soif d'apprentissage que les cours de français hebdomadaires ne font qu'aiguiser. Des méthodes d'apprentissage de langues sont également disponibles. La médiathèque n'a pas encore investi dans des manuels de Français Langue Étrangère (FLE), mais des méthodes pour apprendre le russe destinées aux Français peuvent également être utilisées « à l'envers » par des étudiants russophones. Une responsable de l'étage a d'ailleurs précisé que des méthodes FLE et des dictionnaires français-géorgien seraient bientôt disponibles, et qu'il était possible d'emprunter aussi des baladeurs pour travailler sur les méthodes de langues. De vastes espaces de travail peuvent d'ailleurs accueillir dans le calme tous les usagers.

Enfin, des ordinateurs avec un accès à Internet sont disponibles pendant les heures d'ouverture.

L'accueil du personnel de la médiathèque a été très sympathique. Renseignements pris, il est possible de prendre gratuitement une carte BMS pour pouvoir profiter des infrastructures (ordinateurs, salles de travail, accès aux documents, etc.) sur présentation d'un récépissé de la préfecture mentionnant l'adresse de CASAS comme domiciliation postale. Les étudiants du « groupe 1 » se sont donc succédés au comptoir pour se faire éditer une carte de bibliothèque.

Plus besoin de passer des heures au cyber-café ! Enfin un endroit accueillant et sec pour les froides journées d'hiver ! Enfin une fenêtre ouverte sur la poésie, la culture, la littérature, les langues ! Et un lieu pour laisser partir les enfants et leurs parents, même en situation précaire, à la découverte de nos récits et de nos légendes...

Maud



Communiqué cercle de silence

Louka a fui la Géorgie pour demander l'asile en France. Il a eu le malheur de naître et de grandir sur une terre ravagée par la guerre civile, l'Ossétie. À l'âge de 9 ans, on enlève son père, on tue son cousin, on massacre tout leur troupeau de moutons. Plus tard, il deviendra policier et puis, il se mariera et aura deux enfants. La vie a suivi son cours, le temps semble avoir bien cicatrisé les blessures de son enfance lorsque survient une nouvelle guerre, l'été dernier.

Sa ville est investie par le tristement célèbre groupe paramilitaire dirigé par Bestaev qui tue et brûle tout sur son passage et qui jure de régler leur compte aux policiers qui avaient précédemment tenté d'arrêter leurs activités criminelles. En l'espace de quelques jours, sa ville passe officiellement sous l'administration de l'Ossétie, autrement dit et en langage plus clair, de la Russie. Après avoir mis sa femme et ses enfants à l'abri, il fuit précipitamment son pays.

Arrivé à Strasbourg, il apprend que son pays d'origine est considéré par la France comme un pays sûr. Il apprend qu'en conséquence, il lui faudra vivre sans rien parce qu'il n'a pas droit à la moindre ressource en attendant la réponse de sa demande d'asile. Il apprend qu'il lui faudra dormir souvent dans la rue parce qu'il n'y a pas assez de places dans les abris de nuit. Peu lui importe, il se fera petit, il se fera invisible, jamais il ne se plaindra de rien.

Quand il reçoit la décision préfectorale de rejet d'autorisation provisoire de séjour au titre de l'asile pour cause de « pays sûr », on lui dit qu'il peut tenter un recours au Tribunal Administratif mais, selon notre expérience, il a très peu de chance d'avoir gain de cause. De toute façon, il ne veut pas, il ne veut pas faire quoi que ce soit contre la France qui l'accueille, il veut respecter la loi comme son père le lui a appris et comme il l'a appris à ses enfants. On lui dit que c'est un droit mais non, il ne veut pas déranger.

Il a très bien compris sa situation : depuis le rejet de l'OFPRO, il n'est plus protégé car le recours qu'il a introduit auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile n'est pas suspensif et on peut donc l'expulser avant son jugement. Il va tout simplement vivre comme tous ses compatriotes qui ont d'ailleurs tenté en vain un recours au Tribunal Administratif. Il va devoir vivre caché quelque part en attendant sa convocation à la Cour Nationale du Droit d'Asile.

Le problème c'est qu'il n'a nulle part. Il lui faut quand même un peu manger, aller au restaurant du cœur ou à l'abri bus. Il lui faut quand même un peu se reposer quand le 115, de temps en temps, lui dit qu'il peut dormir dans un lit. Il lui faut quand même aller à l'association d'aide aux étrangers pour voir s'il n'a pas de courrier car il ne faut surtout pas louper la convocation. Il en profite pour boire un café et parler un peu avec des compatriotes qui, comme lui, doivent faire très attention à ne pas se faire contrôler.

Mais ce sont les endroits les plus dangereux. C'est en allant ou en repartant du restaurant du cœur, de l'abri de nuit, de l'association d'accueil des étrangers, qu'ils sont le plus exposés. Ça lui fait drôle d'avoir peur de la police, lui qui était policier. À son travail, on essayait de faire peur aux criminels, de les arrêter. Ici c'est différent, on pourchasse les pauvres gens qui ne font de mal à personne.

Il voit bien pourtant que, ici, c'est un pays où l'on peut vivre en paix, ce n'est pas comme chez lui. Peut-être un jour, quand on l'aura jugé, on lui donnera les papiers et il pourra alors vivre tranquille comme tous les passants qu'il croise dans la rue. Il pourra alors même demander que sa femme et ses enfants viennent ici et ils pourront à nouveau vivre ensemble.

Puis, un jour, c'était il y a à peine un mois, il voulait venir chercher son courrier puis, comme à son habitude, boire un café en conversant un peu avec ses compatriotes, il voulait échanger des sourires avec nous qui le connaissons bien maintenant et qui savons qu'il ne nous demande jamais rien sauf d'être un peu là, un peu moins seul.

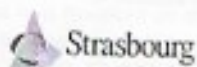
Ce jour-là, c'était le 2 septembre, ses compatriotes s'inquiètent de ne pas le voir arriver. Ils nous en alertent et nous tentons de le localiser. Oui, il s'est bien fait arrêter et il se trouve au centre de rétention de Geispolsheim. Désormais, mise à part s'informer de l'issue des derniers recours possibles grâce à l'aide de la Cimade au centre de rétention, on ne pourra rien faire. Non, le Tribunal Administratif n'a pas voulu le libérer même si la Cour Nationale du Droit d'Asile n'a pas encore statué sur sa demande de protection. Non, la Cour européenne des Droits de l'Homme n'a pas voulu suspendre son expulsion même si nombre d'autres pays européens ne considèrent pas que la Géorgie est un pays sûr. Oui, un vol est prévu pour lui le 17 septembre, ses jours sont maintenant comptés.

Alors, lui, qui n'a jamais rien voulu faire contre la France qui l'accueille, va résister à l'embarquement à l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Il savait qu'un refus d'embarquement relève du pénal et le condamnera à de la prison. Mais visiblement la prison n'est rien en comparaison à ce qui l'attend à son arrivée à l'aéroport en Géorgie. De toute évidence, le tribunal correctionnel le condamnera aussi à une interdiction de territoire, ce qui signifie que dès qu'il aura purgé sa peine, on pourra à nouveau l'expulser, directement à sa sortie de prison. On attend cet ultime jugement du Tribunal Correctionnel de Mulhouse, on s'attend à ne plus jamais le revoir.

Et puis tout d'un coup, il est là, devant nous, devant la boîte de courriers. Il n'a rien compris, et nous non plus, à cette libération échappant à toutes règles. Il n'est pas passé au tribunal, les policiers l'ont laissé partir à l'aéroport. Pour revenir à Strasbourg, il a pris le train et il a même pris une amende parce qu'il n'avait pas l'argent pour payer le billet. On se sourit, lui qui se fait un point d'honneur à ne jamais se rendre coupable d'aucun délit, en l'espace de deux jours, il cumule... Il tombe dans les bras des uns puis des autres.

Puis on lui donne un café chaud et on lui rappelle ce qu'il sait bien mieux que nous : maintenant ce serait bien de se cacher. Mais il n'a toujours nulle part. Et il lui faut quand même un peu manger, un peu dormir, et continuer à chercher son courrier dans l'espoir de trouver enfin sa convocation à la Cour Nationale du Droit d'Asile...

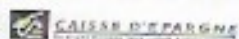
CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :



La DDASS du Bas Rhin

Villes de Illkirch-Graffenstaden, Schiltigheim, Hoenheim

Et aussi :



L'Union d'Entraide

L'Action Chrétienne en Orient

CARITAS Secours Catholique

Collectif d'Accueil pour les
Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

13 Quai Saint Nicolas

www.casas.fr tel : 0388251303 fax : 0388240583